

# GARAGE GEROME SAS

REPARATEUR AGREE

1 RUE DE LA HILLE

31830 PLAISANCE DU TOUCH

Tél.: 05.62.48.70.40

Fax: 05.62.48.70.46

SIRET: 34913652300017 / APE: 4511Z

N° TVA intra-communautaire: FR89349136523



PRENEZ RDV EN  
LIGNE



## Facture 214670

du 07/04/2025 - Exemple client

Activité 001 O.R. n° 190054

Compte n° 49767

Payable le 07/04/2025

Page 1

Marque	Gamme	Modèle	T.V.V	Immatriculation	V.I.N.	Km	Date M.E.C.
PEUG	208	1.2 VTI		FF-894-FL	VF3CCHMRPKW037658	39 465	05/04/2019
Référence	Désignation		T	Prix unit. HT	Prix unit. net H	Qté/Tps	Montant H.T.
95R48A09FR010101	Intervention Forfait : 95R48A09FR010101 FORFAIT EXPERT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI POLLUTION 0W20		2	193.34	193.34	1.00	193.34
1619850980	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT					0.30	
00001109AL	FILTRE A HUILE					1.00	
90018	HUILE T QUARTZ INEO FIRST 0W20 VRAC					3.25	
1637755180	(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE					1.00	
1682801480	JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL					1.00	
95N48A	- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -						
	sous-total intervention 193.34 euros		HT				
95R02A01FR010104	Intervention Forfait : 95R02A01FR010104 FORFAIT EXPERT LIQUIDE DE FREIN		2	70.00	70.00	1.00	70.00
310725580	LIQUIDE DE FREIN					2.00	
95N02A	VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAGE ENTRETIEN						
	sous-total intervention 70.00 euros		HT				
95R07A01FR010123	Intervention Forfait : 95R07A01FR010123 FORFAIT EXPERT COURROIE DE DISTRIBUTION		2	406.67	406.67	1.00	406.67
1654515580	KIT COURROIE DISTRI COMPLET					1.00	
95N07A	REPLACEMENT COURROIE DE DISTRIBUTION ENTRETIEN						
	sous-total intervention 406.67 euros		HT				
	Intervention Forfait : 95R17A01FR010102						
Code	% T.V.A.	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.			

Total T.T.C.

Acompte

Net à payer (EUR)

En application des articles L441-6 et D411-5 du code de commerce, les pénalités de retard de règlement, exigibles uniquement pour les professionnels, sont calculées sur la base d'un taux de 1% et d'une indemnité forfaitaire de 40€.

MODALITÉ & CONDITIONS DE RÈGLEMENT : « Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou d'une prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à la bonne date correspondant à une fois et demie le taux de l' légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉS : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les ri étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.